

PROCES VERBAL

Séance du 12 juin 2025

Début de séance : 20h30

Secrétaire de la séance : Aurélie BONNET

Ordre du jour :

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Municipal en date du 29/04/2025
- 3 - Proposition de délibération pour l'adhésion au Service Archives du CDG46
- 4 - Proposition de délibération pour le tarif de l'eau 2025
- 5 - Proposition de délibération concernant le projet de lancement de consultation au public d'une demande de dérogation temporaire associée à un dossier de réexamen IED présentée par la SNCF Réseau à Biars-sur-Cère
- 6 - Proposition de délibération pour la nomination d'un délégué à la protection des données DPO pour la CNIL (verbalisation stationnement)
- 7 - Avis de participation du public sur le projet d'établissement du document-cadre identifiant les zones pouvant accueillir des installations photovoltaïques sur proposition de la Chambre d'Agriculture du Lot.
- 8 - Information sur la formation du recensement de la population en janvier-février 2026
- 9 - Questions diverses

Délibérations du conseil :

2 - Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Municipal en date du 29/04/2025 :
Adopté à l'unanimité

3 - Proposition de délibération pour l'adhésion au Service Archives du CDG46

Mme Martinez, Le Maire	L'adhésion emporte acceptation dans un premier temps de la réalisation du diagnostic. Il sera possible de ne pas donner suite au devis établi.
---------------------------	--

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur l'adhésion au Service Archives du CDG46.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à la majorité de ses membres présents d'adhérer au Service Archives du CDG46.

Fait et délibéré à TAURIAC, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Catherine MARTINEZ

4 - Proposition de délibération pour le tarif de l'eau 2025 :

M Flament, 1er Adjoint	Une hausse conséquente a été appliquée en 2024, il n'est pas nécessaire d'augmenter en 2025.
M Calle, Conseiller	L'installation de compteurs communicants, lors de la campagne de remplacement des compteurs qui sont pour la plupart obsolète, apparaît une solution économique et fiable. Elle limiterait grandement les éventuelles erreurs de retranscription et constituerait un gain de temps non négligeable. L'an passé les tranches dégressives ont été supprimées au profit d'une tarification unique au m ³ , quelle que soit la quantité consommée. Serait-il possible de revenir au système de tranche qui limiterait l'impact financier au profit des exploitants agricoles (maraîchage/élevage) ?

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la nouvelle tarification de l'eau en 2025.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à la majorité de ses membres présents de fixer la tarification de l'abonnement à 63 € pour un premier compteur, 50 € par compteur supplémentaire et à 0,90 cts le m³ pour une 1^{ère} tranche de 1 à 499 m³ consommés puis une 2^{ème} tranche à 0,66 € le m³ au-delà de 500m³ consommés.

Fait et délibéré à TAURIAC, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Catherine MARTINEZ

5 - Proposition de délibération concernant le projet de lancement de consultation au public d'une demande de dérogation temporaire associée à un dossier de réexamen IED présentée par la SNCF Réseau à Biars-sur-Cère :

Mme Martinez, Le Maire	Commente les textes reçus en Mairie. Cela concerne des travaux à effectuer dans le cadre d'une mise aux normes du chantier SNCF de Biars-sur-Cère.
---------------------------	--

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer concernant le projet de lancement de consultation au public d'une demande de dérogation temporaire associée à un dossier de réexamen IED présentée par la SNCF Réseau à Biars-sur-Cère.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à la majorité de ses membres présents de s'abstenir en raison du défaut d'information sur le sujet.

Fait et délibéré à TAURIAC, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Catherine MARTINEZ

6 - Proposition de délibération pour la nomination d'un délégué à la protection des données DPO pour la CNIL (verbalisation stationnement) :

Mme Martinez, Le Maire	Le système de verbalisation mis en place impose de nommer un délégué à la protection des données.
---------------------------	---

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur nomination d'un délégué à la protection des données DPO pour la CNIL (verbalisation stationnement).

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à la majorité de ses membres présents de surseoir à la nomination de du DPO pour la commune de Tauriac le temps de connaître les rôles et les responsabilités exactement endossées par la personne qui exercera cette fonction.

Fait et délibéré à TAURIAC, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Catherine MARTINEZ

7 - Avis de participation du public sur le projet d'établissement du document-cadre identifiant les zones pouvant accueillir des installations photovoltaïques sur proposition de la Chambre d'Agriculture du Lot :

Mme Martinez, Le Maire	Il s'agit de présenter à la population un recensement exhaustif des zones non exploitées par les agriculteurs et non protégées d'un point de vue environnemental ou sécuritaire qui pourrait accueillir des champs de panneaux photovoltaïques.
---------------------------	---

8 - Information sur la formation du recensement de la population en janvier-février 2026 :

Mme Martinez, Le Maire	Le recensement devra être réalisé début 2026 à Tauriac.
Mme Dufau, Conseillère	Volontaire pour suivre la formation correspondante. Mme Dufau a déjà effectué le recensement au profit de plusieurs communes et possède une connaissance fine des noms des rues et des habitants grâce notamment à son travail dans le projet « adressage » qui sera utile à cette prochaine mission.

9 - Questions diverses :

Une réunion voirie aura lieu le 4 juillet 2025 à Bretenoux dont l'ordre du jour reste à confirmer.

Fin de séance : 23h

Prochain conseil municipal : mardi 8 juillet 2025

La Secrétaire de séance,



Aurélie BONNET



Le Maire,



Catherine MARTINEZ